



RCS : TARBES
Code greffe : 6502

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TARBES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 00273
Numéro SIREN : 523 427 441
Nom ou dénomination : E.RAAS DEVELOPPEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 02/09/2014 sous le numéro de dépôt 1611

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE TARBES

6 RUE MARECHAL FOCH
65013 TARBES CEDEX
TEL 05.62.51.77.77 - FAX 05.62.51.77.87
WWW.INFOGREFFE.FR

RECEPISSE DE DEPOT

EXCO FIDUCIAIRE DU SUD OUEST
24 RUE GEORGES MAGNOAC
65000 TARBES

V/REF :

N/REF : 2010 B 273 / 2014-A-1611

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE TARBES certifie qu'il a reçu le 06/08/2014, les actes suivants :

Procès-verbal d'assemblée générale en date du 30/06/2014
- Nomination(s) de gérant(s)

Concernant la société

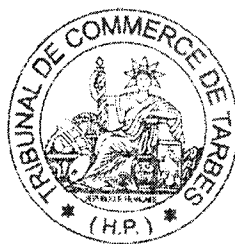
E.RAAS DEVELOPPEMENT
Société à responsabilité limitée
54 avenue du Pouey
65420 Ibos

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2014-A-1611 le 02/09/2014

R.C.S. TARBES 523 427 441 (2010 B 273)

Fait à TARBES le 02/09/2014,

LE GREFFIER



A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long vertical stroke.

1611

E.RAAS DEVELOPPEMENT
Société à responsabilité limitée
Au capital de 2 000 euros
Siège social : 54 Avenue Du Pouey - 65420 IBOS
523 427 441 RCS TARBES

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2014

L'an deux mille quatorze,
Le trente juin,
A quinze heures,

Les associés de la société E.RAAS DEVELOPPEMENT, société à responsabilité limitée au capital de 2 000 euros, divisé en 200 parts de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 54 Avenue Du Pouey 65420 IBOS, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

Monsieur Éric RAAS, propriétaire de 100 parts sociales
Madame Emmanuelle RAAS, propriétaire de 100 parts sociales
seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.
L'Assemblée est présidée par Monsieur Éric RAAS, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de la gérance,
- Nomination d'un cogérant,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- le rapport de la gérance,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture du rapport de la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de cogérant à compter du 1^{er} juillet 2014 pour une durée illimitée Madame Emmanuelle RAAS, demeurant 54 Avenue de Pouey 65420 IBOS.

Les cogérants exerceront leurs fonctions dans les conditions prévues par la loi et les statuts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

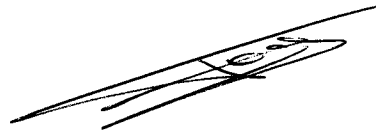
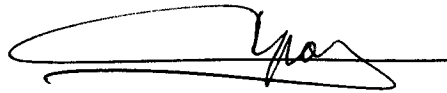
DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'E. RAAS', written in a cursive style.A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. RAAS', written in a cursive style.